

Ain Solidarités

Un nouveau site internet pour informer et soutenir les Aindinois

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département de l'Ain, avec le soutien de l'État, vient de mettre en ligne un nouveau site internet grand public, www.ainsolidarites.ain.fr, contribuant à une meilleure connaissance des structures de solidarité du territoire et favorisant l'accès aux droits des Aindinois. Il participe également à améliorer et à faciliter l'accompagnement des bénévoles et des professionnels dans leurs démarches au service des usagers. Il répond également à la mise en place de l'accueil social inconditionnel de proximité (ASIP) qui a pour objectif de « garantir à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social, une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée ».

Besoin d'un colis alimentaire ou d'un logement social, problèmes de santé, d'accès à un logement, difficultés financières, violences, harcèlement... il n'est pas toujours facile de savoir vers qui se tourner pour trouver de l'aide. Le nouveau site internet www.ainsolidarites.ain.fr recense tous les partenaires qui pourront être utiles aux Aindinois pour les accompagner et répondre à leurs besoins.

Trouvez de l'aide en quelques clics

Facile d'utilisation, il suffit de quelques clics sur www.ainsolidarites.ain.fr pour trouver le service ou le soutien dont on a besoin. La recherche est simple. Elle peut se faire par mots clefs ou par thématiques. Grâce à la géolocalisation, les Aindinois peuvent rapidement identifier la structure la plus proche de chez eux qui saura leur apporter de l'aide et des conseils.

Un meilleur accompagnement des personnes en précarité

Si ce nouveau site est avant tout dédié aux Aindinois rencontrant des difficultés et souhaitant trouver des solutions, il s'adresse également aux bénévoles et aux professionnels des structures sociales pour faciliter leur travail d'accompagnement des usagers en précarité.

12 THÉMATIQUES : accès aux droits • espace d'accueil • activités culturelles, sportives et loisirs • alimentation • budget-dettes • formation-emploi-bénévolat • harcèlement-violence • hygiène-bien-être et quotidien • logement-hébergement • numérique-téléphonie • santé-services à la personne • transport-mobilité



" Fruit d'une collaboration entre l'État, le Département et les associations et professionnels de la solidarité, le site Ain Solidarités s'inscrit dans notre engagement à renforcer la qualité de vie de tous les Aindinois, en leur offrant un accès simplifié aux ressources essentielles d'information concernant l'action du Département en faveur de la solidarité. Nous avons mis en ligne ce nouveau site en cohérence avec la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté déployée par l'Etat. Ensemble, nous pouvons bâtir une société plus solidaire et inclusive et ce site internet y contribue largement. "

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain



" Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, nous avons souhaité au Département, avec le soutien de l'Etat, créer la plateforme internet Ain Solidarités. Recensant l'ensemble des structures de solidarité présentes sur le territoire, elle facilite l'accès aux droits des Aindinois en difficulté sociale et leur apporte un premier niveau d'information. C'est aussi un site ressource pour les associations et les structures sociales pour accompagner au mieux les Aindinois dans le besoin. "

Clotilde Fournier, Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr